

# *Fondation de la Grande Loge Nationale Française Institut pour la promotion de l'Homme*

*Reconnue d'utilité publique*

*Décret de Monsieur le Premier Ministre en date du 11 décembre 2003*

*J.O. du 18 décembre 2003 page 21544 – NOR : INTA 0300294D*

*12, rue Christine de Pisan – 75017 Paris*

*Téléphone 01 44 15 86 37 – Fax 01 44 15 87 15*

## Rapport annuel d'activité 2016

---

Conformément à l'article 7 de ses statuts, le présent rapport retrace l'activité de la Fondation de la Grande Loge Nationale Française au cours de son treizième exercice, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Ce rapport fait principalement apparaître 2016 comme une année de très fort développement de l'activité de la fondation (I) grâce à une augmentation de ses ressources liée à la mise en œuvre d'une communication appropriée (II).

### **I – Une activité 2016 en forte augmentation**

Ce treizième exercice a vu la Fondation quadrupler le montant des dons et secours distribués par elle en France et dans le Monde, passant de 98 340 € en 2015 à 385 836 € en 2016, soit une augmentation de 292 %, contre +114 % précédemment.

La Fondation a ainsi presque quadruplé ses dépenses d'intervention, qui justifient l'utilité publique.

La Fondation a mené trois types d'action :

A/ D'abord, la Fondation a poursuivi en 2016 les projets d'actions ciblées qu'elle a affiché depuis 2014 et 2015 dans un souci de mobilisation des donateurs avec une possibilité d'affectation du don.

Sur chacun de ces projets, la fondation a d'une part poursuivi l'exécution des engagements décidés en 2015, d'autre part décidé de renouveler et d'accroître ses engagements au titre de 2016.

1. Parrainage d'enfants défavorisés, action de l'association « France Parrainage » qui fait face à une demande croissante de familles rencontrant des difficultés à élever convenablement leurs enfants. Elles font donc appel à des familles de parrainage pour que les enfants reçoivent (le soir, le week-end, pendant les vacances) un soutien afin de les préparer à devenir des adultes responsables : 20 000 € remis en 2016 en exécution d'un engagement 2015 - en outre 25.000 € ont été de nouveau affectés en 2016,
2. Le soutien aux orphelins du Burundi, avec une association locale l'ANSS, pour construire deux maisons propres à accueillir ces enfants, particulièrement nombreux : 12 000 € ont été versés en 2016,
3. Soutien en France aux enfants hospitalisés atteints d'un cancer, avec l'association « Tout le monde contre le cancer » pour adoucir la vie des enfants hospitalisés. L'association est présente dans 150 hôpitaux. Elle organise une fois l'an un camp d'été pour ces enfants très malades avec leur famille ; 22 000 € ont été remis en 2016 en application d'un engagement 2015 ; 30 000 € supplémentaires ont été affectés en 2016,
4. Madagascar Fifotifa – soutenir une école à Madagascar, école en territoire très défavorisé ; 22 000 euros affectés en 2016,
5. Soutien aux Enfants malades (Handicap moteur, Trisomie, Autisme.)... Sortir pour quelques heures ou quelques jours de leur quotidien des enfants atteints de pathologies lourdes et invalidantes. C'est le projet de l'association « Pour un sourire d'enfant » : emmener 70 enfants pendant 3 jours (et 2 nuits) dans un parc d'attraction ; 20 000 € affectés en 2016,
6. Assistance à des enfants aveugles : il y a en France 600.000 personnes aveugles ou malvoyantes. Seulement 3% de ces personnes ont pu aller jusqu'au bac. L'intégration scolaire des enfants est indispensable à leur intégration sociale d'adulte ; l'action porte sur le financement de chiens-guides d'aveugles dédiés aux enfants et adolescents leur permettant une autonomie sociale et scolaire, avec l'association « MIRA Europe » : 100 000 euros ont été collectés en 2016, notamment grâce à 50.000 € de dons provenant d'une soirée événement organisée à Toulon pour financer quatre chiens-guide qui seront remis après l'été 2017,

7. Enfin, le Fonds d'urgence disponible immédiatement pour porter aide et assistance aux populations victimes des catastrophes naturelles : ce fonds a permis de financer en 2016 les actions qui suivent :

Construction de logements pour les chrétiens d'orient (Syrie): 10.000 € versés à l'association « l' Oeuvre d'Orient »,  
Vaccination de mineurs étrangers isolés vulnérables à Paris, 10.000 € versés à l'association le « Comede »,  
Soutien aux victimes du séisme Italie: 10.000 € versés à « Caritas Italie »,  
Soutien à la reconstruction Haiti, dans le sillage de l'ouragan Matthew - 20.000 € versés à « Architectes de l'urgence ».

B/ Deuxième type d'action, les versements au titre des exercices antérieurs, la Fondation a versé en 2016 :

- un montant provisionné en 2014 en faveur de l'association « Hors du Temps » : pour 5.000 €, pour la création d'une buanderie équipée qui a pour but d'accueillir en France des personnes en difficulté,
- un montant provisionné en 2015 en faveur de l'association « Mira Europe » pour 20.000 € qui a permis la remise d'un chien-guide à un enfant durant l'été 2016.

C/ Troisième type d'action, la Fondation a également disposé de trois fonds précédemment dédiés, qui ont permis les financements qui suivent :

D'abord, le fonds Bertrand Heyraud : ce donateur avait consenti un don de 150.000 € à la Fondation en 2007, affecté à une opération au Bangladesh intitulé « Dacca Enfants des rues » qui consistait à financer la restructuration d'un immeuble accueillant le foyer Maer Achol. Un reliquat de 22.000 € n'a pas été utilisé pour cette opération, dont le donateur a demandé qu'il soit versé à l'association « ELAN » pour l'aide sociale aux enfants de familles indigentes à Pointe Noire au Congo, où le donateur réside depuis quelques années. La Fondation a versé le solde en 2016.

Ensuite, le fonds Kamoun : le legs de 226 112 € de M. Maurice Kamoun, a été reversé pour moitié à l'association reconnue d'utilité publique HAI. La Fondation a décidé d'affecter le solde lui revenant soit 113 056 €, pour moitié à un fonds dédié et pour moitié au fonds d'urgence.

Enfin, le fonds pour le petit Ibrahim – prise en charge d'une opération de la face en France - a vu un report sur 2017 du crédit que la Fondation avait affecté à hauteur de 10 000 €, dans l'attente d'un avis médical.

En somme, la Fondation a ainsi fortement amplifié le développement de ses actions en 2016 en faveur de l'enfance et des jeunes, en France comme dans les pays émergents, dans le cadre du recentrage de son activité précédemment décidé autour de ce thème.

Si la Fondation a ainsi quadruplé ses dépenses d'intervention, c'est grâce à une augmentation confirmée de ses ressources, notamment des dons, largement due au développement d'une communication appropriée.

## **II – Des ressources en forte augmentation dans le cadre d'une communication appropriée**

Le total des produits courants de la Fondation passe de 200 643 € en 2015 à 499 530 € en 2016, soit une augmentation de 149 %, contre une augmentation de 64 % précédemment.

Cette augmentation a deux origines, l'une récurrente, l'autre moins courante : d'une part l'accroissement très important des dons manuels, d'autre part les produits exceptionnels issus notamment d'un legs testamentaire.

Les produits des dons manuels passent, en confirmant les reprises des exercices précédents, à un total de 313 466 € pour 2016 contre 129 426 € en 2015, soit une augmentation de 142 % (contre + 145 % précédemment).

Cette augmentation des dons manuels est notamment le résultat de la poursuite d'une stratégie de communication adaptée, en particulier en direction des donateurs.

A ce titre, la Fondation avait ouvert son propre site internet en 2015, avec un système de dons en ligne qui fonctionne maintenant de manière satisfaisante

Le site a permis d'enregistrer en 2016 un total de dons de 307 308 €, qui se sont répartis de la façon suivante :

- Enfants cancer :	26.160 €
- France parrainage :	24.130 €
- Ecole Madagascar :	21.610 €
- Chiens d'aveugles :	95.445 €
- Enfants malades :	15.000 €
- Fonds d'Urgence :	42.096 € ( <i>dont Italie : 8.445€ ; Haïti : 17.470€</i> )
- Non affecté :	82.867 €

A cet égard, des messages personnels du Président sont régulièrement adressés à tous les membres des associations fondatrices pour les inciter à la générosité envers la Fondation en insistant sur les objectifs à atteindre pour les projets retenus.

Des courriers en ligne sont également adressés aux donateurs exposant les actions réalisées et les appels à projet sur l'aide à l'enfance en difficulté.

La Fondation réactualise en permanence le fichier des donateurs et développe sa notoriété en direction des membres des associations fondatrices : la Fondation reçoit ainsi de plus en plus de demandes émanant de leurs membres pour financer des projets.

Une liste de portes paroles de la Fondation dans les provinces est en voie de constitution, notamment parmi les donateurs réguliers de la fondation. Ces « ambassadeurs » de la Fondation sont sollicités, notamment pour encourager la pose à l'entrée des Temples de chaque province, de l'affiche réactualisée présentant la Fondation et ses actions, affiche adressée en format « pdf » à tous les vénérables.

La Fondation a également augmenté sa visibilité hors des associations fondatrices : la mise en ligne du site de la Fondation et son taux de fréquentation très supérieur à l'ancien site, lui ont procuré une visibilité plus large sur le net.

Enfin, la Fondation a également décidé, dans un souci de transparence, de mettre en ligne chaque année ses bilans et ses comptes, ainsi que son rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes et le rapport moral.

Outre les dons manuels, les autres produits sont restés stables, les produits immobiliers s'élevant à 72.595 EUR contre 71 217 EUR pour l'exercice précédent, s'agissant de ressources propres de la Fondation.

Il est rappelé que ces produits provenant d'immeubles légués par testament attaqué en justice, une provision du même montant a été passée, faisant naître une charge exceptionnelle équivalente.

Les produits financiers ont sensiblement augmenté en 2016, de 32 %, passant à 38 899 € contre 29 463 € en 2015 et 22 779 pour 2014.

Enfin, au titre des produits exceptionnels, la Fondation a été légataire particulière de M. Maurice Kamoun, à hauteur d'une somme de 226 112 €, comme il a été exposé.

Les ressources propres de la Fondation (produits immobiliers et financiers) permettent de financer les charges de fonctionnement (loyer, honoraires, maintenance des outils web, services bancaires). Cela permet de respecter l'engagement pris envers les donateurs d'affecter cent pour cent de chaque don au projet retenu et non aux frais de fonctionnement.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'excédent net de l'exercice s'est élevé à 29.935.49 EUR, contre 129.370,36 EUR pour l'exercice précédent et un déficit de 8.793.94 EUR pour l'exercice antérieur.

Dans ces conditions, le total de l'actif de la Fondation enregistre de nouveau une progression au plus haut de son histoire, à 4 739 903 € contre 4 342 987 € au 31 12 2015, 4 062 702 € en 2014, 3 966 968 en 2013 et 800 000 € à l'origine en 2003: la Fondation de la GLNF a, en treize ans d'existence, presque sextuplé la valeur de son patrimoine, au service de la promotion de l'Homme en général et de l'enfance et de la jeunesse en particulier et ce, en France, en Europe et dans le Monde.

Fait à Paris, le 21 juin 2017

Le Président

Le Secrétaire

Jean Pierre Servel

Nicolas Bodson